



SYNDICAT MIXTE DU CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 22 janvier 2025

Date de convocation : 17/01/2025 Date d'affichage : 17/01/2025 Nombre de membres : 21 Nombre de présents ou représentés : 15 Nombre de votants : 13 Absents / Excusés : 06	Objet : Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe	Délibération n° 2025-05 Résultat du vote 13 pour 0 contre 2 abstentions
---	---	---

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 22 janvier à 10h30, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat Mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

Présents :

M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Pierre BROSSET, Mme Véronique CANTIN, M. Gérard GALPIN, M. Régis VALLIENNE, M. Didier REVEAU, M. Jean-Yves LECOQ, M. François EDOM

Procurations :

M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET
Mme Monique NICOLAS LIBERGE donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE
Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER
M. Olivier SASSO donne pouvoir à M. Gérard GALPIN
Mme Christelle MORANÇAIS donne pouvoir à M. Didier REVEAU
M. Thierry COZIC donne pouvoir à M. Jean-Yves LECOQ
M. Christophe POT donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN

Excusés :

M. Frédéric BEAUCHEF, M. Jean Carles GRELIER, Mme Isabelle LEROY, Mme Carole HEULOT, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY, M. Nordine ARIK

Secrétaire de séance :

Assistait également à la séance :
Mme Marie SAJOUS

**5. ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE DU
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SARTHE**

Le Comité syndical,

Vu le code général de la fonction publique territoriale et plus particulièrement les articles L 452-47 et L 812-3

Vu le rapport de son Président,

Après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'adhérer au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Sarthe
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents permettant la mise en place de ce service au bénéfice du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans

Pour extrait certifié conforme,
Fait au Mans, le 22 janvier 2025

Le Président



Dominique LE MÈNER